Budget : la Métropole maintient le cap de la transition sociale, écologique et énergétique

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, permise notamment par le plan de sobriété adopté à l’unanimité en 2022, la Métropole maintient son cap en continuant d’investir pour la transition social-écologique.

En 2024, le budget de la Métropole franchira le cap du milliard d’euros, dont 344,3 millions d’euros d’investissement (soit une hausse de 10%). Privilégier la sobriété et intensifier nos efforts pour répondre aux enjeux du siècle, c’est l’objectif du budget primitif 2024 présenté en Conseil Métropolitain le 18 décembre 2023.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *La Métropole maintient pleinement son cap : la transition social-écologique. La succession des crises - sanitaire, climatique, économique, géopolitique - affecte les budgets, publics comme privés. Grâce à la gestion saine des finances métropolitaines, notre établissement a su absorber les chocs, faire face et continuer d'amplifier l'investissement.*
La Métropole maintient son effort sur les services publics du quotidien : les transports en commun, l'eau, les déchets, les grands équipements culturels et sportifs. Avec 344 millions d'euros d'investissement (+10%), notre intercommunalité s'affirme comme le 2ème investisseur public local de Normandie.
Gestion rigoureuse…et gestion ambitieuse. La montée en puissance de l'investissement est un choix : c'est bon pour l'emploi et l'économie locale, c'est aussi bon pour le climat. Notre investissement est orienté fortement vers la transition social-écologique : mobilités durables, avec par exemple le grand chantier de la nouvelle ligne T5, renaturation et transformation écologique de l'espace public et de la voirie, transition énergétique, gestion durable de la ressource en eau, réduction et valorisation de nos déchets. Le budget 2024 permet aussi à notre collectif métropolitain de confirmer et d'amplifier nos choix en matière de développement soutenable, de rayonnement et d'attractivité : industrie décarbonée, tourisme, culture et sports, jeunesse et enseignement supérieur…
Notre fiscalité demeure significativement plus basse que la moyenne nationale.
Nous faisons le choix de ne pas créer de taxe foncière métropolitaine. Les taux de nos principales taxes sont inchangés (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Cotisation foncière des entreprises…), et la dette augmente de manière pleinement maîtrisée, avec une capacité de désendettement stable. Les temps sont difficiles, les crises s'additionnent. Dans ce contexte, la Métropole est au rendez-vous. On se bat, on ne lâche rien. »

Le budget primitif 2024 en détails